



## Un déficit éliminé en 2014-2015

### Faits saillants

- Un déficit de 555 millions \$ est prévu pour l'année financière qui s'achève (4,4 % des revenus).
- Le déficit prévu pour 2010-2011 est de 545 millions \$, prévu diminuer par la suite pour être totalement résorbé en 2014-2015, grâce à une croissance annuelle moyenne des revenus de 3,2 % et de 1,8 % des dépenses.
- Après un repli estimé à 0,9 % en 2009, le budget prévoit une croissance de 2,5 % du PIB réel en 2010 et de 3,0 % en 2011.
- Maintien de l'élimination de l'impôt des petites entreprises et de la taxe sur le capital à la fin de 2010. L'abaissement à 11 % du taux d'imposition des sociétés, et d'autres mesures d'allègements fiscaux pour les particuliers, sont différés en attendant un renforcement de l'économie.
- Le ratio de la dette nette sommaire au PIB est prévu passer de 24,4 % à la fin de la présente année financière à 26,8 % l'an prochain.
- Les besoins d'emprunts prévus pour 2010-2011 sont de 3,4 milliards \$, dont 1,3 milliard \$ en refinancement.

### Commentaire

Avec un déficit apparu dans l'année financière qui se termine, la Ministre des finances Rosann Wowchuk a mis en place un plan de cinq ans, commençant en 2010-2011, pour revenir à un budget équilibré. Au cours de la première année du plan, les dépenses sont prévues augmenter de 1,6 %. En fait, les dépenses en santé et en éducation augmentent de 5,1 %, mais les autres dépenses diminuent globalement de 4,1 %, soit de 206 millions \$. Il faut dire que des dépenses d'urgence non récurrentes de 150 millions \$ ont été comptabilisées en 2009-2010, suite aux inondations et à la grippe H1N1. Il n'en reste pas moins que le budget affecte 90 % des nouvelles dépenses à des priorités en santé, en éducation, aux services de police et au soutien aux familles. Notamment, une réduction des dépenses est prévue dans la moitié des ministères.

Par la suite, la croissance des dépenses est limitée à une moyenne annuelle de 1,8 %. Le budget prévoit une réduction de 20 % des salaires des ministres, un gel des salaires pour les députés, leur personnel et les hauts fonctionnaires. La ministre veut aussi négocier une pause dans les augmentations de salaire des autres fonctionnaires.

Passé l'élimination en 2010-2011 de l'impôt sur le revenu des petites entreprises et de la taxe sur le capital, les revenus sont prévus croître de 3,2 % en moyenne. En particulier, les universités pourront augmenter les frais de scolarité d'au plus 5 % et les collèges à au plus 150 \$ par année. Globalement, la croissance des revenus, combinée à la retenue des dépenses, est jugée suffisante pour éliminer le déficit en 2014-2015.

Les investissements en infrastructures seront de 1,8 milliard \$ en 2010-2011. Compte tenu de ces investissements et des déficits budgétaires, le ratio de la dette nette sommaire au PIB est prévu monter à 26,8 % à la fin de 2010-2011. Ce niveau se compare avantageusement à celui de 32,9 % en 1999. La part des recettes totales affectée au service de la dette sera de 6 cents par dollar de recettes en 2010-2011, par rapport à 13 cents en 1999. À cet effet, le budget alloue 96 millions \$ du Fonds de stabilisation des recettes pour commencer à rembourser le principal et les intérêts de la dette

créée pour stimuler l'économie. Des prélèvements totaux de 600 millions \$ seront effectués à cette fin au cours des quatre années suivantes. Aussi, 145 millions \$ accumulés à cette fin dans un fonds de remboursement de la dette seront utilisés à cette fin dès cette année.

Marc Pinsonneault

### Manitoba

	Budget	Prévision	Budget	Plan			
	2009/10	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15
\$000 000							
<b>BUDGET SOMMAIRE</b>							
<b>Recettes</b>	<b>12,644</b>	<b>12,502</b>	<b>12,720</b>	<b>13,119</b>	<b>13,411</b>	<b>13,897</b>	<b>14,451</b>
Impôts	2,689	2,654	2,667				
Autres taxes	3,197	3,248	3,385				
Droits et autres recettes	1,593	1,621	1,635				
Transferts fédéraux	4,103	4,072	4,126				
Recettes nettes des entreprises publiques	816	687	699				
Fonds d'amortissement et autres bénéfiques nets	246	220	208				
<b>Dépenses</b>	<b>12,596</b>	<b>13,057</b>	<b>13,265</b>	<b>13,567</b>	<b>13,756</b>	<b>14,043</b>	<b>14,266</b>
Santé	4,731	4,851	5,085				
Éducation	3,228	3,240	3,420				
Services aux familles et affaires des consommateurs	1,235	1,321	1,326				
Développement économique, communautés, ressources	1,765	1,834	1,819				
Autres dépenses de programme	871	1,072	848				
Service de la dette	766	739	767				
<b>Recettes nettes sommaires</b>	<b>48</b>	<b>(555)</b>	<b>(545)</b>	<b>(448)</b>	<b>(345)</b>	<b>(146)</b>	<b>185</b>
Service de la dette en % des revenus	6.1%	5.9%	6.0%				

### DETTE NETTE SOMMAIRE

Solde en début de période		12,253
Investissements nets dans des actifs corporels		1,197
Recettes nettes sommaires		(545)
<b>Solde en fin de période</b>	<b>12,253</b>	<b>13,995</b>
PIB	50,200	52,158
<b>Dette nette en % du PIB</b>	<b>24.4%</b>	<b>26.8%</b>

### BESOINS DE FINANCEMENT

Refinancement	1,287
Autres	2,457
Remboursements	338
<b>Total</b>	<b>3,406</b>

Source: Documents budgétaires du ministère des Finances du Manitoba.